

Nomination de deux nouveaux juges à la Cour provinciale

C'est avec plaisir que le gouvernement de Saskatchewan annonce la nomination de deux nouveaux juges à la Cour provinciale, soit un à Regina et un à Saskatoon.

La Cour provinciale à Regina accueillera Marylynne Thomas Beaton, qui a été admise au barreau en 1987 après avoir obtenu un baccalauréat en droit de l'Université de la Saskatchewan l'année précédente. Après plusieurs années de pratique générale, elle a travaillé comme avocate de la défense pour la Commission d'aide juridique avant de poursuivre sa carrière au sein de la Division des procureurs de la Couronne de la Saskatchewan.

En plus de faire du bénévolat dans sa communauté et de participer activement au ministère musical de son église, madame la juge Beaton a donné des conférences sur des questions juridiques et a préparé des travaux pour la société d'éducation juridique de la Saskatchewan (Legal Education Society Inc.).

Madame la juge Beaton peut s'exprimer parfaitement en français et en anglais, ce qui constitue un atout important pour le système judiciaire dans cette province.

Daryl Edward Labach a reçu son diplôme de la Faculté de droit de l'Université de la Saskatchewan en 1988 et a été admis au barreau en 1989. Il a mené une carrière couronnée de succès, spécialisée dans le droit criminel et le droit civil. Ses écrits et ses présentations sur un éventail de sujets pour l'Association du Barreau canadien et la Legal Education Society de la Saskatchewan lui ont mérité le respect de ses collègues. Il a fait preuve d'engagement envers l'accès à la justice et la représentation égale par son travail dans le nord de la province.

Monsieur le juge Labach est depuis longtemps membre du club Kinsmen de Saskatoon, où il consacre son temps à aider les enfants,

les gens défavorisés et les personnes ayant des limitations fonctionnelles, dans la communauté. Il a été actif dans les associations communautaires de sport et est un champion de racquetball. Il sera au service de la Cour provinciale à Saskatoon.

« Nous sommes heureux d'être en mesure de nommer à la magistrature ces deux personnes expérimentées et compétentes », a déclaré le ministre de la Justice et procureur général, Don Morgan.
« Les deux juges possèdent une expertise particulière qui va grandement bénéficier notre système de justice. »

Pour de plus amples renseignements :

Laur'Lei Silzer
Communications
Ministère de la Justice et procureur général
306-787-0775